

QUELLE ORIENTATION APRES LA CLASSE DE 3EME ?



Informations concernant le Diplôme National du Brevet 2015-2016

Que faire après une troisième générale ?

Puis-je faire appel en cas de doublement proposé ?

Quelles sont les options que je peux choisir en 2nde ?

Le déroulement du D.N.B 2016

Fin des cours pour les élèves de troisième :

mardi 21 juin à 12h30

Epreuves de français : jeudi 23 juin de 09h00 à 12h15

Epreuves de mathématiques : jeudi 23 juin de 14h30 à 16h30

Epreuves d'histoire-géographie : vendredi 24 juin

de 09h00 à 11h00

Il est fortement conseillé d'arriver une demi-heure avant le début de l'épreuve.

N'oubliez pas de vous munir de :

- **votre pièce d'identité en cours de validation ;**
- **votre convocation**

Concernant le repas de jeudi midi, nous vous tiendrons informé, dès que nous aurons l'information, de la possibilité de prendre son repas sur place.



**Bon courage à tous pour vos révisions et
tous mes vœux de réussite!**

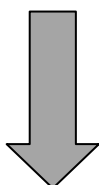
Emmanuel Vilbois, Chef d'établissement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel Vilbois', written over a horizontal line.

Quelles possibilités s'offrent au Collège Sainte Thérèse à l'issue du conseil de classe du troisième trimestre ?

Exemple :

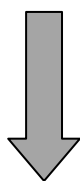
L'élève est admis en classe de seconde générale.



Il intégrera une seconde générale dans un établissement public ou privé (dans ce dernier cas, vous devez prendre rendez-vous dès maintenant avec les établissements de votre choix)

Rappel : les dossiers d'affectation pour le public seront distribués aux familles courant du mois de mai.

L'élève n'est pas admis en seconde générale.



Doublement de la classe de troisième proposé par le conseil de classe. En cas de refus d'acceptation de la décision du conseil de classe par la famille, il y a possibilité de faire appel. Un dossier est à préparer. Les démarches seront communiquées en temps voulu.

La seconde générale et technologique

- **Les bacs généraux** : ils ont pour objectif de délivrer une culture générale avec un profil particulier : sciences, lettres et langues, sciences économiques et sociales. Ils demandent des qualités d'analyse et de réflexion, du goût pour l'abstraction et conduisent à la poursuite d'études longues et généralistes.
- **Les bacs technologiques** : Ils permettent de découvrir des technologies en lien avec les matières enseignées dans des matières aussi variées que les technologies tertiaires, les arts appliqués, le génie mécanique, le génie civil ou l'hôtellerie. Ces bacs sont bien adaptés à la **poursuite d'études courtes (bac + 2, bac + 3)** dans une famille professionnelle en lien avec la technologie étudiée.

Les enseignements de détermination

Le jeu des options offre plusieurs possibilités :

- Soit découvrir des matières sans forcément les poursuivre après la seconde.
- Soit donner un profil à votre année avec des matières particulières en vue d'un bac déterminé.
- Soit de pouvoir choisir en fin de seconde entre deux filières (générale ou techno par exemple, avec l'option initiation aux "sciences de l'ingénieur" qui permet d'accéder au bac S ou au bac STI) ou entre plusieurs filières avec l'enseignement de détermination "sciences économiques et sociales" permettant d'envisager tous les bacs.

La seconde professionnelle

Le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) met en relation étroite la formation générale et professionnelle.

S'engager dans une voie exige un réel intérêt pour le domaine professionnel envisagé, ainsi que de la curiosité pour le monde professionnel en général. Ces diplômes demandent des capacités à mettre en application les apports théoriques. Leur diplôme en poche, les élèves peuvent poursuivre leurs études dans la voie technologique ou professionnelle.

Du nouveau depuis 2005 !

Le BTS plus accessible aux bacheliers professionnels

Afin d'éviter que trop de bacheliers pro s'engagent dans des études universitaires et soient confrontés à des difficultés, ils seront accueillis beaucoup plus nombreux dans les formations professionnelles en deux ans qui débouchent sur un BTS (brevet de technicien supérieur). Leur accueil en sections de technicien supérieur (STS) se fera sur la base d'un projet pédagogique en cohérence avec leur formation antérieure et la préférence sera accordée aux cursus en deux ans avec une première année aménagée. L'obtention d'une mention "bien" ou "très bien" sera prise en compte dans l'affectation.

Les types d'établissements proposant ce type de formation

- Le Lycée professionnel
- Le CFA (centre de formation d'apprentis)
- Le lycée agricole

Le Baccalauréat professionnel (Bac pro)

Durée : 3 ans d'études

Seuls ceux qui bénéficient d'un très bon dossier scolaire ont des chances d'être admis dans certaines spécialités.

Objectif : obtenir une qualification plus élevée. Environ 60 spécialités.

Formation : en lycée professionnel ou par la voie de l'alternance (apprentissage).

Au programme : approfondissement des connaissances acquises. Au moins 16 semaines de stage.

Et après : Le bac professionnel a comme objectif principal : l'entrée dans la vie active. Quelques possibilités de poursuites d'études, essentiellement pour préparer un BTS (brevet de technicien supérieur) en 2 ans, en lycée ou par la voie de l'apprentissage. Certains peuvent parfois bénéficier d'une année préparatoire dans certaines sections de technicien supérieur. En revanche, les études universitaires sont difficiles : le bac pro n'a pas l'objectif de préparer les élèves à l'entrée à l'université. Il est également possible de se spécialiser ou de compléter ses compétences en préparant une mention complémentaire (MC) ou une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL).

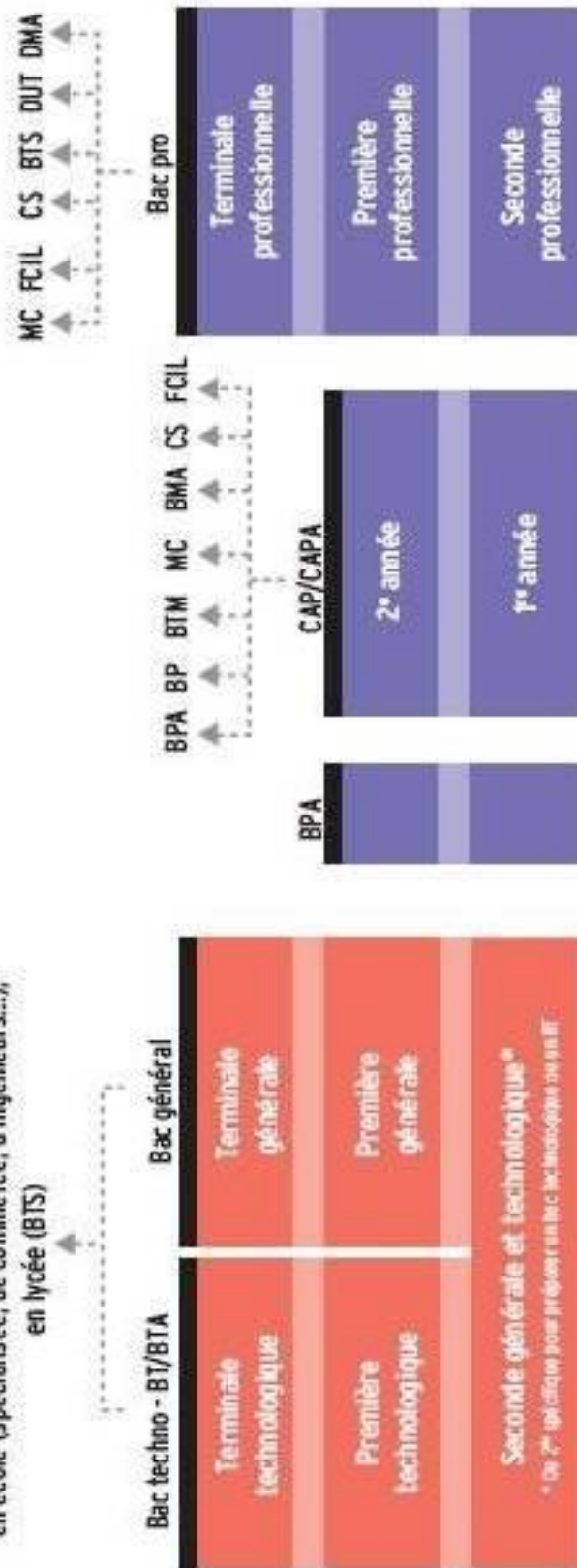
Quelle orientation après une troisième générale ?

Les formations après la 3^e

Après la 3^e, vous pouvez vous diriger vers :

- la voie professionnelle, pour préparer un bac pro ou un CAP ;
- la voie générale ou technologique, pour préparer un bac général, un bac technologique (ou un brevet de technicien).

Pour suite d'études à l'université (licence, DUT), en école (spécialisée, de commerce, d'ingénieurs...), en lycée (BTS)



© Onisep 2011.